



Pour diffusion le 22 juin à 15 h 30

## Communiqué de presse

# Une nouvelle entente collective signée par la FSQ-CSQ

Montréal, le 22 juin 2016. – La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a procédé aujourd’hui à la signature de sa nouvelle entente collective.

La présidente de la FSQ-CSQ, Claire Montour, se réjouit de la conclusion de ce chapitre : « Je suis vraiment fière du travail accompli par l’ensemble des membres de la FSQ-CSQ tout au long de cette négociation. Sans leur détermination, leur appui et leur mobilisation exceptionnelle, nous n’aurions pas réussi à obtenir autant de gains dans cette entente. Pensons, entre autres, à la stabilité des équipes au détriment de la flexibilité et de la mobilité que la partie patronale voulait obtenir; c’était une priorité et nous avons eu gain de cause. Dans les prochains mois, nous débiterons les travaux des comités sur le ratio professionnelles en soins/patients, la stabilité des postes et le déploiement du programme en lien avec la Loi n° 90. La nouvelle convention collective entrera en vigueur à compter du 10 juillet 2016.

« Avant d’apposer cette signature finale, nous nous sommes assurés que cette entente respecte ce qui avait été convenu dans le cadre des négociations et de l’entente de principe. Il faut, par contre, demeurer vigilants. Même si nous signons une nouvelle entente collective, la bataille n’est pas terminée », ajoute Claire Montour.

La présidente rappelle que le milieu de la santé est menacé par de graves affronts du gouvernement Couillard depuis son arrivée au pouvoir. C’est pourquoi la FSQ-CSQ poursuivra ses actions pour défendre les conditions de travail de ses membres « Durant les prochains mois, nous n’hésiterons pas à dénoncer la situation catastrophique causée par les décisions désastreuses du ministre de la Santé, Gaétan Barrette. Que ce soit avec la Loi n° 10 ou avec les nombreuses compressions qu’il s’acharne à imposer, le ministre fragilise un peu plus le réseau chaque jour. Je peux vous assurer que la FSQ se dressera sur son chemin pour stopper le démantèlement de notre réseau public de santé. La population du Québec a droit à des soins de qualité. Ce que nous demandons, c’est d’avoir les ressources nécessaires et des conditions d’exercice adéquates pour pouvoir prendre soin de notre monde », conclut la présidente de la FSQ-CSQ, Claire Montour.

### Profil de la FSQ-CSQ

La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) représente près de 7 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et puéricultrices travaillant dans des établissements de tous les secteurs de la santé : centre hospitalier, centre de santé et de services sociaux (CSSS), centre de réadaptation, dispensaire, agence de la santé et des services sociaux, centre jeunesse et Héma-Québec.

– 30 –

## **Renseignements**

Marie-Eve Imonti  
Attachée de presse, CSQ  
Cellulaire : 514 917-9641  
Courriel : imonti.marie-eve @lacsq.org  
Twitter : @csq\_centrale